



J'ai vendu un véhicule ac4f citroen de 1929 et j'ai perdu la cart

Par **romyacama**, le **04/09/2010** à **18:08**

Bonjour,

j'ai vendu un véhicule citroen model ac4f de 1929 pour la somme de 800 euros, sur l'annonce ebay j'avais écrit en toute sincérité que j'avais la carte grise et qui fallait que je la retrouve ceci étant précisé dans l'annonce, cependant la personne a pris le véhicule est la retapé a neuve et je n'ai toujours pas trouver la carte grise, cet personne ne peut donc pas se servir du véhicule car il ne peut pas l'immatriculé, je pense que j'aurais vraiment du mal à la retrouver, par conséquence cet personne veut porter plainte contre moi et recevoir des dommages et interets, pourriez vous s'il vous plait me dire ce que je risque, merci